

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2014-047 du 14 Mars 2014

L'an deux mil quatorze, le quatorze mars à dix neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut de BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes O. CONSTANT – J. STORET – M. LACMENT – Ch. LECTEZ -

MM. A. CHAUSSOY - J. MAHIEU – H. TABARY – Y. MARECHAL – M. BECQUES – J.M. PLESSIET – L. CORBEAU – Cl. AUDEGOND – S. NACRY – J. LAUDE – J.N. MENAGE – V. GRANDIN – X. LEROUX – D. TABARY – H. COPIN – G. TRANNIN – J.P. POUTRAIN - J. DESCAMPS – D. BEDU – M. DELAUTRE – Ch. HEMAR – I. LESAGE

M. J. MAHIEU, absent et excusé, a été suppléé par M. B. DENNE,
M. H. TABARY, absent et excusé, a été suppléé par M. B. DOBOEUF,
M. J. LAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. A. THILLET,
M. D. TABARY, absent et excusé, a été suppléé par Mme M.-Cl. BOUTTEMY,
M. H. COPIN, absent et excusé, a été suppléé par M. J. LOCQUET,
M. D. BEDU, absent et excusé, a été suppléé par M. R. RICHARD,

M. A. CHAUSSOY, absent et excusé, a donné pouvoir à M. B. DENNE
M. Cl. AUDEGOND, absent et excusé, a donné pouvoir à M. P. COLLE,
M. Ch. HEMAR, absent et excusé, a donné pouvoir M. J.J. COTTEL,

Objet : **Budget Primitif 2014**
 Budget Général

La séance ouverte, Monsieur le Président rappelle au Conseil de Communauté les conclusions du Débat d'Orientations Budgétaires présenté lors du Conseil Communautaire du 07 janvier 2014.

Monsieur le Président rappelle les conclusions de ce débat fixant les contraintes de la collectivité en termes de recettes intégrant des montants de dotations et de fiscalité sans augmentation par rapport à l'exercice écoulé, en l'absence des éléments chiffrés transmis par les services de l'Etat.

Monsieur le Président rappelle les opérations programmées au titre de la section d'investissement avec l'inscriptions des crédits nécessaires à l'opération de lutte contre l'érosion de ST LEGER (290 000 €), à l'opération de dotation en TBI des classes primaires du territoire (250 000 €), à l'étude d'éclairage public (60 000 €), à l'étude sur la voirie communautaire d'ACHIET-LE-GRAND (30 000 €), à l'étude opérationnelle en vue de la mise en œuvre d'une OPAH (80 000 €) et au crédit de paiement de la montée en débit du territoire (1 700 000 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- d'approuver le Budget Primitif 2014 concernant le budget général de la Collectivité,
- d'approuver l'équilibre du budget en dépenses et recettes qui se présente de la manière suivante :

Section de Fonctionnement	
• Dépenses	11 701 256,00 €
• Recettes	11 701 256,00 €
Section d'Investissement	
• Dépenses	2 989 680,00 €
• Recettes	2 989 680,00 €

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 14 Mars 2014 et transmission en Préfecture le 14 Mars 2014.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage
le 14 Mars 2014 et transmission
en Préfecture le 14 Mars 2014

Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE.



Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE.

